

Bâtiments et collecte du lait : un enjeu pour la filière laitière



La collecte du lait est l'intervention extérieure la plus fréquente dans une exploitation laitière, de 120 à 180 fois par an suivant l'intervalle de ramassage (48 à 72 h).

Pour les producteurs, elle est la finalité de leur activité. Pour les collecteurs, elle est la première étape d'un long processus de transformations aboutissant à la distribution des produits. Pour les uns comme pour les autres, elle doit préserver l'intégrité et la qualité du lait, être réalisée au meilleur coût, dans de bonnes conditions de travail et de sécurité pour les personnes et les équipements.

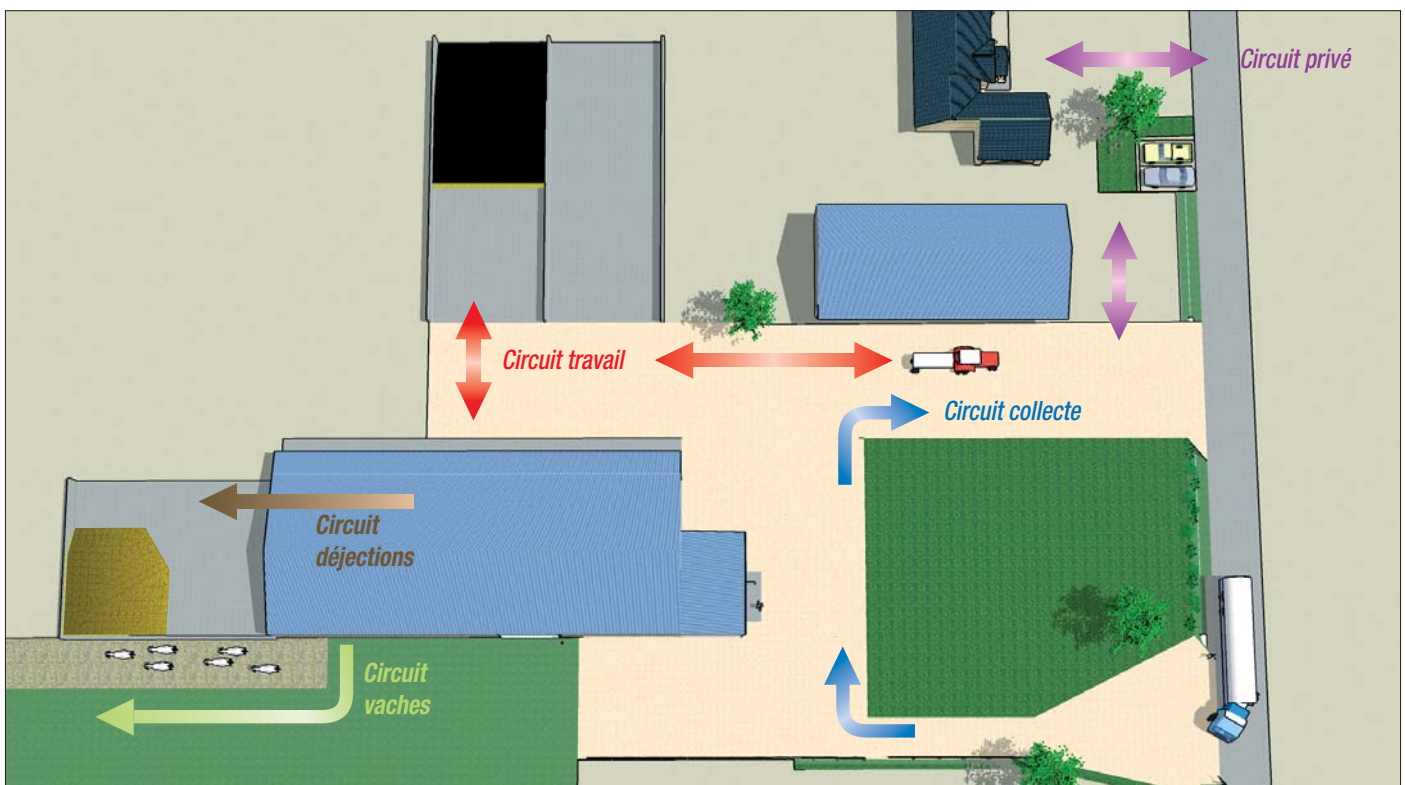
Au niveau de l'exploitation, elle nécessite d'être pleinement intégrée à la conception et à l'aménagement des bâtiments et de leurs accès. Ce document a pour objectif de préciser les éléments techniques à prendre en compte pour assurer le bon déroulement de la collecte laitière dans les nouvelles constructions mais également, lorsque cela est possible ou nécessaire, pour améliorer l'existant.

Des circuits différenciés et bien conçus

La collecte laitière s'inscrit dans les nombreux flux qui se déroulent quotidiennement dans les exploitations et nécessitent des circuits différenciés et bien conçus.

Certains de ces circuits peuvent avoir des parties communes, d'autres doivent être strictement distincts. En particulier, **il faut éviter les croisements entre les activités liées aux animaux et aux déjections de celles relevant de la collecte ou de la livraison des produits.**

Pour la sécurité des personnes et de bonnes conditions de travail, il convient également de séparer les circulations entre les activités privées et professionnelles. Les accès et les voiries sont à adapter en fonction des usages, voirie « lourde » pour les véhicules et matériels agricoles, voirie « légère » pour les déplacements des animaux. La qualité de leur réalisation initiale est essentielle pour assurer leur longévité : épaisseur et compactage des matériaux, évacuation des eaux pluviales.

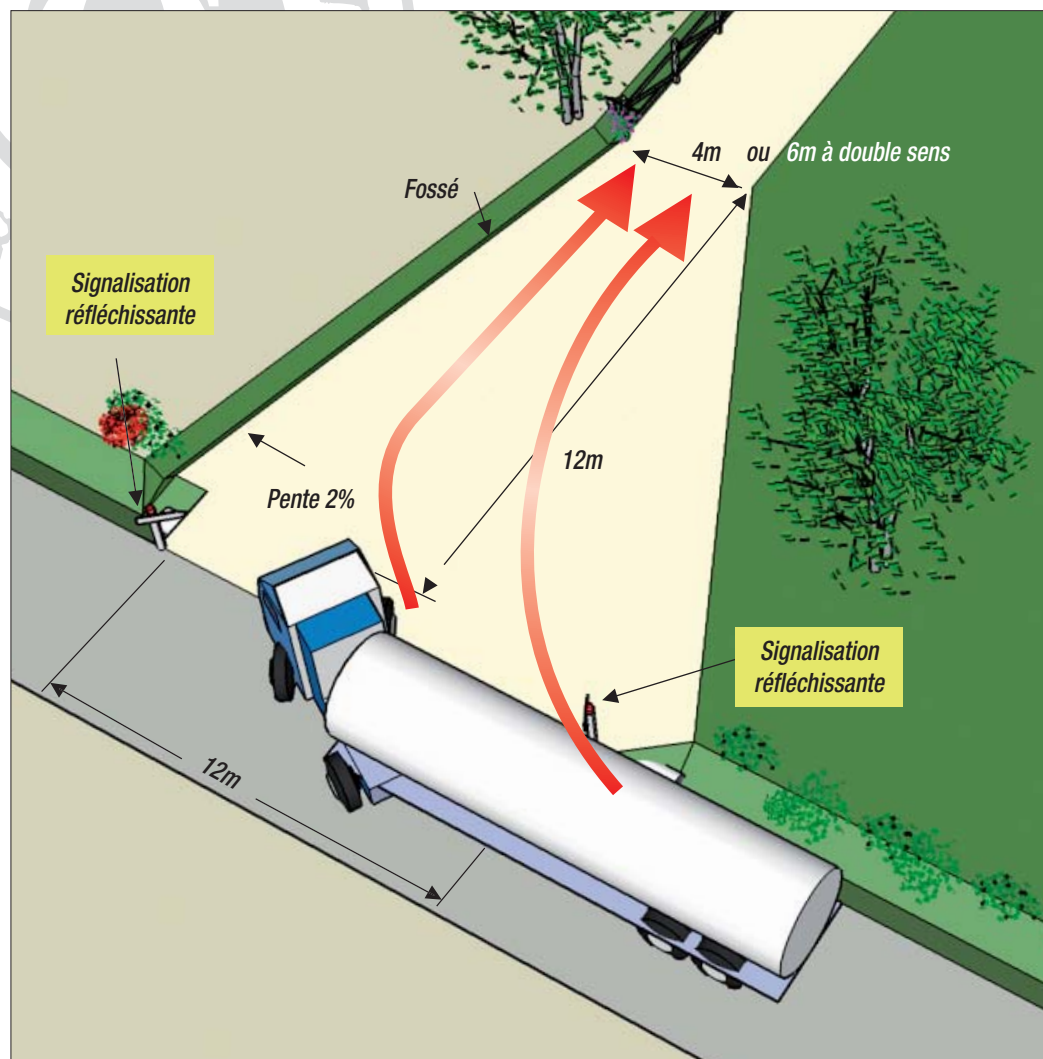


Une entrée dégagée et en sécurité

À partir d'une voie de 2,5 m de large sur la chaussée publique, la jonction "route - voirie d'exploitation" offre **un passage de 12 m minimum** (largeur de busage), permettant le déport lié au rayon de braquage du camion, sans manœuvre sur la voie publique.

Les points importants

- > Une **signalisation** à l'entrée de l'exploitation indiquant l'accès laitier (poteau avec peinture réfléchissante ou catadioptré des deux côtés).
- > **Une bonne visibilité en entrée et en sortie** (plantations en retrait et élagage régulier).
- > Pas d'obstacles en hauteur à moins de 4,5 m de haut (branches d'arbres, ligne électrique des clôtures...).
- > Une voirie d'exploitation ne se rétrécissant à 4 m (ou 6 m si à double sens) qu'après une distance de 12 m pour permettre d'achever le braquage.



Une voirie d'exploitation adaptée et durable

La voirie d'exploitation est utilisée par des véhicules lourds pour la collecte laitière, mais aussi pour les livraisons, les enlèvements d'animaux, les travaux agricoles... **Elle doit être solide et durable dans le temps.**

Après décapage de la terre végétale, la couche de fondation est constituée soit du sol naturel s'il est sain, soit d'un géotextile et d'un empierrement de Ø 0/150 sur 25 cm compacté.

La sous-couche est constituée de Ø 0/80 ou 0/100 sur une épaisseur de 15 cm avec une couche de fondation ou de 40 cm directement sur sol sain.

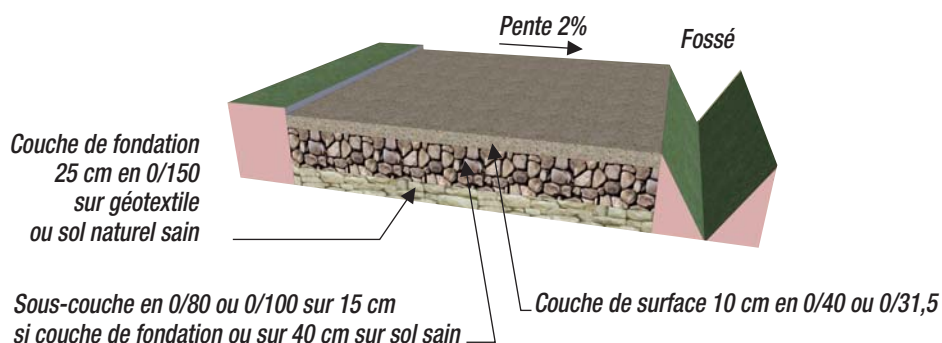
La couche de surface est

constituée de Ø 0/40 ou 0/31,5 sur 10 cm.

Attention, une finition supplémentaire avec une couche d'enrobé se révèle souvent inadaptée à l'usage: dégradation lors de manœuvres et par temps chaud.

Les points importants

- > Une pente de circulation n'excédant pas 5 %.
- > **Une bonne gestion des eaux pluviales** avec une pente transversale de 2 % vers un fossé.
- > **Des zones dangereuses matérialisées et clôturées** pour sécuriser la circulation (fosses, obstacles...).
- > **Pas de stationnement de véhicules ou matériels.**
- > Un bon état de propreté permanent.

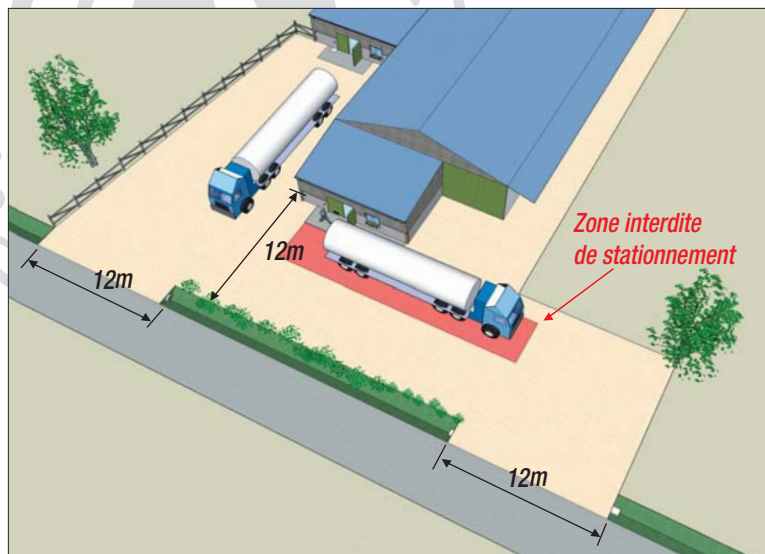


Une zone de manœuvre réservée au laitier

La zone de manœuvre à l'approche du point de collecte permet **un accès et un stationnement aisés du camion, avec le moins de manœuvres possible.**

Les points importants

- > Des dimensions adaptées :
un rayon de 12 m pour un virage à 90°,
un rayon de 20 m pour un demi-tour complet,
- > **Une surface de stationnement exclusivement réservée au camion laitier** d'au moins 60 m².
- > Un éclairage bien orienté et non éblouissant (si possible à déclenchement automatisé).
- > **Des zones dangereuses matérialisées et clôturées** pour sécuriser les manœuvres (fosses, obstacles...).
- > **Pas de stationnement de véhicules ou matériels.**
- > Un bon état de propreté permanent.

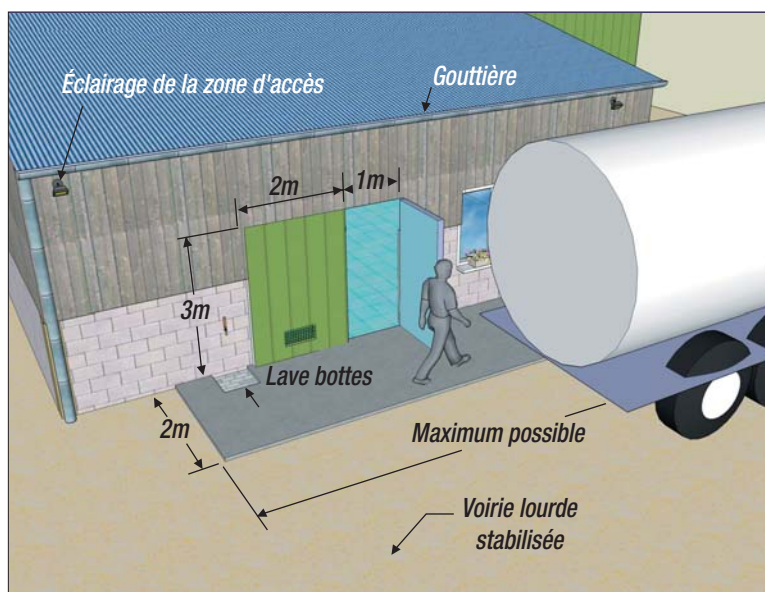


Un accès propre et fonctionnel

La zone directe d'accès située devant la laiterie est surélevée, **bétonnée sur 2 m de largeur et en pente de 2 %**. La longueur de cette dalle permet au chauffeur de descendre directement dessus depuis le camion (si possible longueur du camion et au minimum 5 m).

Les points importants

- > **Une dalle non glissante** équipée d'un lave-botte avec robinet d'eau.
- > Des pans de toit munis de gouttières.
- > Un éclairage bien orienté et non éblouissant (si possible à déclenchement automatisé).
- > **Un accès permettant de positionner le camion côté pompage citerne** (côté chauffeur) avec le minimum de manœuvre et de réaliser **la collecte du lait avec un tuyau d'une longueur maximum de 8 m.**
- > **Un bon état de propreté permanent.**

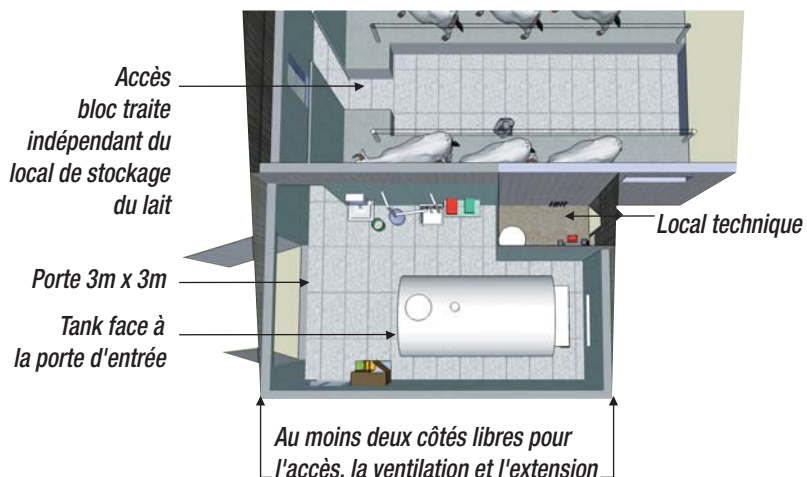


Une laiterie indépendante et évolutive

La laiterie n'est pas la porte d'entrée du **bloc traite et des bâtiments**. Elle possède deux côtés libres pour ses accès et sa capacité d'extension.

Les points importants

- > Un sol à niveau avec l'extérieur ou au plus 10 cm au-dessus.
- > **Une porte d'accès de 3 m par 3 m** (en 2 battants 1 m + 2 m, ou coulissante) permettant une manipulation aisée du tank et située **au plus près et en face de la zone de pompage du tank.**

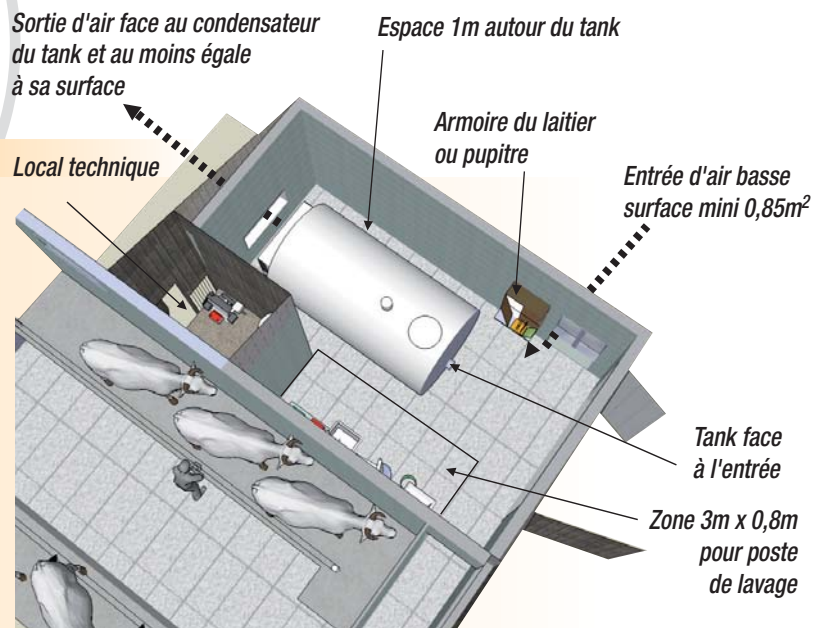


Une laiterie rien que pour le lait

La laiterie doit permettre le stockage du lait dans le tank dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité. **Elle contient exclusivement les équipements strictement nécessaires et le moins d'objets possible au sol pour un lavage rapide et efficace.**

Les points importants

- > Une **hauteur sous plafond d'au moins 3 m** avec 1 m de dégagement au-dessus du tank pour permettre la lecture de la jauge.
- > Un **espace libre de 1 m tout autour du tank** et une zone de 3 m de long par 0,8 m pour le poste de lavage.
- > Des **sols**, au minimum en béton, **non glissants et lavables**, avec une pente permettant l'évacuation vers un collecteur, et des **parois lisses et lavables**.
- > Une toiture ou plafond protégeant le local de la poussière.
- > Un **bon éclairage naturel et artificiel** (néon ou ampoule à basse tension avec un interrupteur situé près de la porte d'accès du laitier).
- > Une alimentation en eau potable froide/chaude avec un bac pour le lavage et un lavabo raccordé à l'évacuation avec savon et essuie-mains.
- > Une étagère ou un support pour les produits de lavage.
- > Un pupitre ou une armoire pour ranger les documents liés à la collecte.

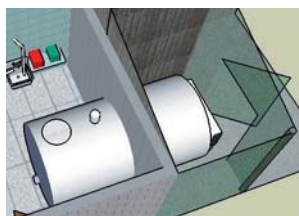


- > Suivant le besoin, une armoire fermée pour le stockage des produits pharmaceutiques, les seaux pour les veaux et les seaux pour les lavettes, la vaisselle laitière, un lave-linge de préférence suspendu ou surélevé.

Un tank à lait bien installé et suffisamment ventilé

Pour garantir un bon fonctionnement du tank, sa mise en place est à intégrer dès la conception du bâtiment.

La consultation du service froid de la laiterie ou du fournisseur du tank est indispensable avant de finaliser le projet.



D'autres aménagements possibles pour maîtriser la consommation d'électricité du tank :

- Installer une partie du tank en extérieur (tank compact):
 - La partie arrière du tank, avec le groupe frigorifique, peut être en extérieur sur une dalle béton et sous abri clos bien ventilé (bardage bois ajouré, grillage...).
 - La partie avant "accès au tank" reste à l'intérieur de la laiterie. Important : la cloison doit être parfaitement étanche et en matériaux lavables côté laiterie.
- Installer le groupe frigorifique en extérieur (tank avec groupe frigorifique séparé):
 - Éviter plus de 10 m de distance (un coude compte comme 1 m de distance).
 - Même en extérieur, le groupe frigorifique doit rester protégé sous abri clos bien ventilé (bardage bois ajouré, grillage...).

Les points importants

- > **Une installation électrique conforme aux normes** (différentiel 30 mA).
- > **Des alimentations et des évacuations en eau adaptées et bien positionnées.**
- > Lorsque le groupe frigorifique du tank est à l'intérieur de la laiterie (tank compact), **une entrée d'air basse d'au moins 0,85 m² libre et une sortie d'air d'au moins la surface du condensateur** du groupe frigorifique située en face de celui-ci sont nécessaires pour assurer sa bonne ventilation et maîtriser sa consommation d'électricité.



Document réalisé par les Chambres d'Agriculture et le GIE Lait-Viande de Bretagne avec la collaboration de Coop de France Ouest et de la FNIL Ouest, validé par le CILOUEST.

GIE Lait-Viande de Bretagne - Comité Régional Bâtiment

Maison de l'Agriculture CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

tél. 02 23 48 29 00 - fax. 02 23 48 29 01 - email. crb@gielaitviandebretagne.fr

Faites appel aux concepteurs et aux constructeurs CHARTE QUALITÉ BÂTIMENTS BOVINS

